



MON VILLAGE
URBAIN



Lundi 5 octobre 2020

PAPETERIE DE BÈGLES : LE MAIRE DE BÈGLES ET SON ÉQUIPE MOBILISÉS POUR LA SAUVEGARDE DU SITE ET LE MAINTIEN DES EMPLOIS

Après l'annonce lundi 5 octobre par l'entreprise Etex de son intention de se désengager de la Papeterie de Bègles, qui emploie 91 personnes et près d'une centaine avec les intérimaires, le maire Clément Rossignol Puech exprime sa vive inquiétude concernant la pérennité des activités de ce site industriel historique de Bègles et exige des garantis quant au maintien des emplois.

Le maire de Bègles réitère sa demande que l'usine reste à Bègles, une localisation stratégique où elle est implantée depuis 1929. Il sera attentif à ce que le repreneur identifié par le groupe Etex présente des engagements précis concernant le recrutement de tous les employés actuels et la pérennité des activités de fabrication et commerciales. Le maire adressera dès demain un courrier en ce sens au directeur de la Papeterie et à celui de la division Building Performance d'Etex afin de leur faire part de ses inquiétudes et propositions pour assurer l'avenir du site industriel béglais.

La Papeterie Siniat-Etex qui fabrique et commercialise aujourd'hui du papier pour plaques de plâtre à partir de fibres recyclées, fait pleinement partie du patrimoine industriel de la ville. A ce titre, le bâtiment et son activité sont intégrés de longue date dans les projets d'aménagement du futur tissu urbain de Bègles sous l'égide de l'EPA Euratlantique, dans la droite ligne des ambitions du maire Clément Rossignol Puech de faire de Bègles une ville productive où la mixité fonctionnelle conjugue harmonieusement les activités économiques et industrielles, les activités de services et l'essor du secteur résidentiel.